

# LA DÉMARCHE EN 6 ÉTAPES

- 1 Réunion de création
- 2 Contacts avec la municipalité et avec le comité départemental de handball
- 3 Assemblée générale constitutive (statuts, bureau, tarifs)
- 4 Déclaration à la préfecture
- 5 Adhésion à la FFHB (affiliation, licences)
- 6 Engagement des équipes

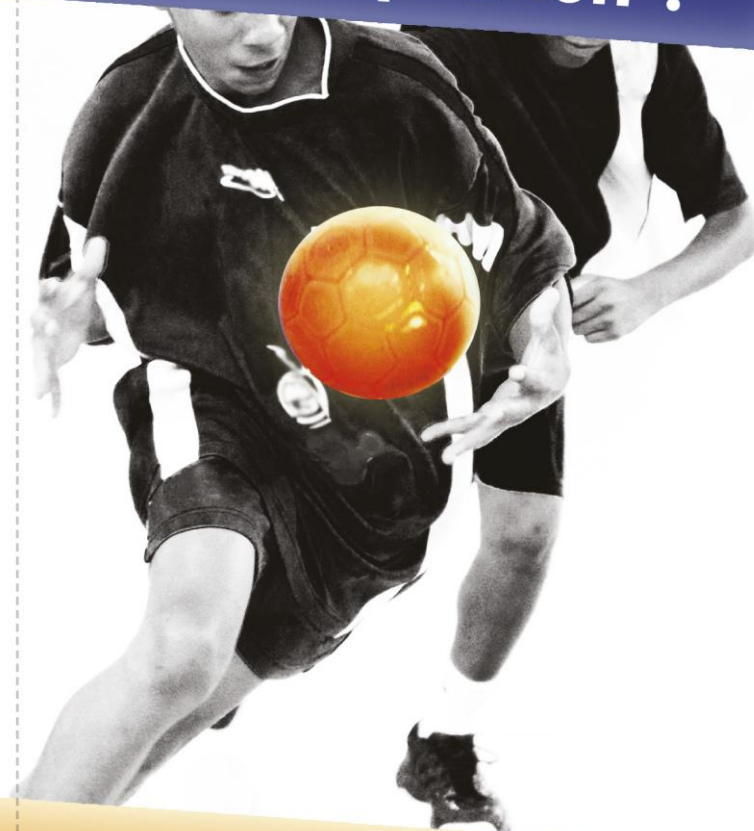


POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ  
VOTRE COMITÉ OU VOTRE LIGUE :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DE HANDBALL

LIGUE RÉGIONALE  
DE HANDBALL

## le handball, votre passion ?



*On est tous handballeurs*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL  
COMMISSION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT  
62, rue Gabriel-Péri, 94257 Gentilly cedex  
Tél. 01 46 15 03 55 Fax : 01 46 15 03 60  
[www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org)

# CRÉEZ VOTRE CLUB!

# LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Des envies  
de **jouer**

Un désir  
de créer **ensemble**

Un **gymnase**  
sur votre territoire

Des **élus**  
prêts à vous aider

Des responsabilités **partagées**

La participation  
à la **vie locale**



# L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION DE CLUB

Votre interlocuteur privilégié :

## le comité départemental

Il vous offre :

- un conseil permanent de proximité
- la mise en réseau avec les clubs du territoire
- des aides diverses, notamment la mise à disposition
  - de cadres techniques
  - de matériels
  - de formation

Vous devez aussi contacter :

## la ligue

- le suivi administratif, personnalisé
- l'affiliation et les licences
- des aides possibles

À contacter également :

## les collectivités territoriales

- installations sportives
- salles de réunion
- siège social
- subventions
- éducateurs sportifs

## la FFHB

- le règlement fédéral
- l'aide financière à la création

## le comité départemental olympique et sportif

- centre de ressources et d'information  
du bénévole

## l'État

- statuts et déclaration de création  
à la préfecture
- conseils